

**L'ÉCOLABEL EUROPÉEN.
IL NE PASSERA PAS
INAPERÇU.**



CLÉS POUR AGIR 

**L'Écolabel
européen**



Ce document est édité par l'ADEME

ADEME 20, avenue du Grésillé | BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique : Nicolas NOYON – Service Consommation et Prévention, ADEME

Suivi éditorial : Agnès HEYBERGER-PAROISSE – Service Mobilisation des Professionnels, ADEME

Référentes techniques : Céline SCHEUER

Coordination technique et éditoriale : Céline PELLERIN, AKTECO

Rédactrice : Alice NYSSENS

Crédits photo : shutterstock

Création graphique : Atelier Chap'ti

EAN numérique : 9791029707728

Réf : 011558

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, avril 2021

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (Art L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

L'ÉCOLABEL EUROPÉEN



QUELS SONT LES ENJEUX ? Contribuer à réduire les impacts environnementaux de la consommation

L'Écolabel européen permet de distinguer, pour une catégorie de produits (biens et services), les articles présentant des impacts moindres sur l'environnement. Ces produits, porteurs de l'Écolabel européen, contribuent à réduire l'empreinte environnementale de la consommation des ménages et des acheteurs professionnels. En effet, la fabrication des produits consommés pèse lourd dans cette empreinte et représente 84 % de l'effet de serre¹.

L'Écolabel européen, créé par la Commission européenne en 1992, encourage une transition vers une économie circulaire contribuant au moins à 5 des 7 piliers (extraction / exploitation des ressources, écoconception, consommation responsable, allongement de la durée d'usage et recyclage). Il s'agit d'une approche cycle de vie et multi-critères.

Tous les acteurs sont concernés par l'Écolabel européen ! En choisissant un produit meilleur pour l'environnement, les acheteurs et consommateurs incitent les entreprises à faire évoluer leur offre. À travers des politiques de développement économique, les collectivités soutiennent les entreprises privées et stimulent l'éco-innovation. Les entreprises peuvent alors proposer des biens et services plus respectueux de l'environnement. À leur tour, cette offre peut faire changer des pratiques de consommation. La boucle est bouclée !

Actuellement l'Écolabel européen couvre 24 catégories de biens et services : détergents, hébergements touristiques, papiers, cosmétiques, etc.

POURQUOI S'ENGAGER ? Valoriser les démarches d'écoconception par un affichage fiable et reconnu

L'Écolabel européen est un outil clé en main pour réduire les impacts environnementaux des biens et services. En effet, les critères des cahiers des charges (appelés référentiels) développés par catégorie de produits (biens et services), peuvent être utilisés comme outils d'écoconception par l'entreprise grâce à une approche cycle de vie et multi-impacts.

En appliquant les référentiels de l'Écolabel européen à ses biens ou services, l'entreprise peut réduire ses impacts sur l'environnement (consommations de ressources, production de déchets, etc.), sur la santé et agir socialement (pour certaines catégories de produit). Ses réductions

Écolabel européen

Faire connaître ou repérer des produits (biens et services) plus respectueux de l'environnement et de la santé tout au long de leur cycle de vie (matières premières, fabrication, utilisation, fin de vie). C'est le rôle de l'Écolabel européen, qui garantit un niveau de performance environnementale élevé et s'affiche sur les produits !



peuvent ainsi permettre à l'entreprise des gains en compétitivité grâce aux économies de ressources engendrées.

L'Écolabel européen est un argument de confiance. Les contrôles sur les biens et services labellisés, les audits d'usines réguliers imposés par les cahiers des charges et les informations claires et fiables délivrées sur les produits porteurs de l'Écolabel européen, sont autant d'éléments qui donnent confiance aux clients. Il est fiable, robuste et certifié par un tiers indépendant. Il garantit que le produit (bien ou service) qui le porte fait partie des plus écologiques de sa catégorie tout en contribuant à améliorer l'image de l'entreprise.

La performance est un des atouts majeurs de l'Écolabel européen : il permet d'assurer aux consommateurs pour un même bien ou service le respect de l'environnement et une efficacité garantie.

Développer une démarche d'achat responsable dans son organisation

Exiger le niveau de performance de l'Écolabel européen permet de simplifier le processus d'intégration de clauses environnementales dans les appels d'offres (publics et privés). Cela évite que les acheteurs définissent et évaluent, eux-mêmes ou via un expert, les impacts environnementaux des biens ou services. L'Écolabel européen a déjà effectué le travail pour eux !

Pratiquer une consommation responsable

Il existe de multiples façons de contribuer de manière positive et concrète à l'environnement : covoiturage, isolation des habitations, recyclage, etc. Consommer plus responsable signifie aussi acheter des biens et services plus respectueux de l'environnement. Pour les identifier, les consommateurs ont besoin de repères simples et fiables. L'Écolabel européen est une réponse concrète et positive aux enjeux de transition écologique. Il permet au consommateur d'identifier rapidement les biens et services de consommation courante les plus performants sur le plan environnemental.

¹ Source : [L'empreinte carbone des Français reste stable, Commissariat Général au développement durable, janvier 2020.](#)

CONFIANCE

81%

des Français

Part des Français qui déclarent connaître l'Écolabel européen et qui lui font confiance.

Source : Enquête Opinion Way - ADEME, Notoriété des labels et des étiquettes environnementales », 2020.

CLAUSES ENVIRONNEMENTALES

18,6%

des marchés publics

25 exprimés en montant et 16,6 % des marchés en nombre des collectivités contiennent une clause environnementale.

Source : Observatoire économique de la commande publique, 2018.

SATISFACTION

70%

70 % des entreprises porteuses de l'Écolabel européen sont satisfaites de l'Écolabel européen.

Source : ADEME, Évaluation de l'Écolabel Européen auprès d'entreprises en France, 2017. .

COMMENT FAIRE ?

En tant qu'acheteur public/privé

1. Je m'engage dans un réseau d'acheteurs responsables et je bénéficie de retours d'expériences sur l'utilisation de l'Écolabel européen.
2. Je m'appuie sur les critères de l'Écolabel européen en fonction de l'offre pour définir des critères environnementaux dans mes achats.
3. Je discute avec les fournisseurs sur la possibilité de labéliser leurs biens ou services.
4. Je valorise ma politique achat responsable tant en interne (auprès des agents, des salariés) qu'en externe (auprès des clients, des administrés).

En tant qu'entreprise

1. J'identifie les pistes d'écoconception dans les cahiers des charges de l'Écolabel européen.
2. Je valorise mes actions d'écoconception en faisant certifier mes biens ou services.
3. Je communique aux clients sur la valeur ajoutée environnementale de mes biens ou services porteurs de l'Écolabel européen.

En tant que consommateur et citoyen

1. Avant l'achat : penser à son besoin et à son usage, repérer si le produit dont on a besoin est porteur de l'Écolabel européen.
2. Après l'achat : s'assurer d'une bonne utilisation (respect des doses, respect des consignes d'utilisation) pour allonger la durée de vie (bon usage, réparation) afin de réduire l'impact du produit. Et enfin, assurer une seconde vie au produit (troc, revente, don) ou le cas échéant, orienter le produit vers la bonne filière de recyclage.

À noter que l'Écolabel européen concerne également les hôtels, les campings... pour partir en vacances l'esprit léger.

DÉCIDEURS, ÉLUS

En tant que décideurs ou élus, 3 actions pour démarrer :

1. Mobiliser les acteurs économiques du territoire (y compris ses propres services) et les inciter à être exemplaires par l'achat de biens ou services répondant aux critères de l'Écolabel européen et stimuler ainsi le développement d'une offre toujours plus nombreuse.
2. Mobiliser les entreprises du territoire à se faire connaître lors de leurs démarches d'écoconception et faire appel à des relais (CCI, Clubs d'entreprises...) pour les accompagner dans la labellisation.
3. Communiquer auprès des consommateurs pour les aider à connaître la pertinence de l'Écolabel européen, se repérer dans la jungle des labels lors de leurs actes d'achats et faire appel à des relais (ONG, associations de consommateurs).



LIENS UTILES

Page ADEME sur l'Écolabel Européen

Présentation de l'Écolabel européen pour les entreprises avec les démarches d'obtention du label.

<https://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/labels-certifications/lecolabel-europeen>

Pages ADEME sur l'Écolabel européen et les logos publics

Présentation de l'Écolabel européen et des logos environnementaux publics pour les consommateurs.

<https://www.ademe.fr/expertises/consommer-autrement/passer-a-l'action/reconnaitre-produit-plus-respectueux-lenvironnement/dossier/lecolabel-europeen-logos-publics/lecolabel-europeen-ecolabel-connu-reconnu-france>

Page AGIRPOURLATransition sur les labels environnementaux

Présentation des labels environnementaux (dont l'Écolabel européen) par catégorie de produits recommandés par l'ADEME

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/particuliers/label-environnementaux>

SOMMAIRE

01 LE CONTEXTE / 03

POURQUOI L'ÉCOLABEL EUROPÉEN EST UN LEVIER ESSENTIEL VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

02 L'ÉTAT DE L'ART / 09

ÉCOCONCEPTION, LABELLISATION, ACHAT RESPONSABLE, QUELLE EST LA TENDANCE ?

03 LES DÉCLINAISONS TERRITORIALES / 14

COMMENT LES TERRITOIRES UTILISENT L'ÉCOLABEL EUROPEEN POUR ALLER VERS PLUS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

04 LES OUTILS / 17

LES OUTILS INCONTOURNABLES POUR COMMENCER ET POUR APPROFONDIR VOTRE DÉMARCHÉ

05 LES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN / 19

POUR CEUX QUI VEULENT EN SAVOIR PLUS SUR L'ÉCOLABEL EUROPÉEN

01 LE CONTEXTE

POURQUOI L'ÉCOLABEL EUROPÉEN EST UN LEVIER ESSENTIEL VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

L'Écolabel européen est un repère de référence à l'interface entre l'offre et la demande de biens et services plus respectueux de l'environnement. Différentes étapes permettent d'aboutir à la certification d'un produit (bien et service) : analyse des enjeux environnementaux, définition d'exigences environnementales et de performance, concertation et vérification par une tierce partie. Il contribue ainsi, par l'identification de produits éco-conçus et à faible impact, au déploiement de l'économie circulaire et de la transition écologique.

1.1 DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'Écolabel européen présente les 6 caractéristiques suivantes et répond ainsi à la norme ISO 14 024 qui lui permet d'être reconnu en tant qu'écolabel de type I

- **Une analyse multi-étapes et multicritères** : la prise en compte de l'ensemble du cycle de vie des biens et services (matières premières, fabrication, utilisation et fin de vie) et de leurs impacts environnementaux permettent de définir des critères rigoureux.
- **La certification par une tierce partie indépendante** : ces organismes indépendants vérifient régulièrement la conformité des critères par des audits sur site et des contrôles périodiques sur les biens ou services.
- **La définition de critères précis** : les cahiers des charges (ou référentiels) de l'Écolabel européen comprennent des critères, assortis de seuils à respecter, aussi bien pour la limitation des impacts environnementaux des produits (biens et services) que pour leur aptitude à l'usage.
- **La concertation** : l'ensemble des parties prenantes est associé au processus d'élaboration des critères de l'Écolabel européen : représentants des professionnels (fabricants, distributeurs et prestataires), représentants de la société civile (associations de consommateurs et de protection de l'environnement) et pouvoirs publics.
- **Le libre accès** : tout demandeur peut participer à l'élaboration des cahiers des charges de l'Écolabel européen et toute entreprise qui répond aux exigences des critères peut être certifiée.

- **La révision régulière des exigences** : elle garantit que l'Écolabel européen reste sélectif et distingue les meilleurs produits (biens et services) au plan environnemental. Elle prend en compte les évolutions technologiques. Elle incite à une amélioration continue.



Le logo de l'Écolabel européen, présent sur des milliers de produits (biens et services).

L'Écolabel européen, un repère simple et fiable et un argument de confiance pour les fabricants comme pour les consommateurs.



Les chiffres clés de l'Écolabel européen, mars 2021

78 071 produits (biens et services) porteurs de l'Écolabel européen (1 892 licences) sur 24 groupes de produits

Croissance la plus rapide jamais enregistrée sur les 6 derniers mois

Lessives
+ 26 %

Lubrifiants
+ 31 %

Services
de nettoyage
+ 37 %

Produits d'hygiène
absorbants
+ 50 %

Nombre de produits



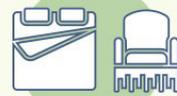
Bricolage
30 282



Produits de soin
2 749



Papier
20 364



Ameublement
et matelas
813



Sol
9 493



Hébergements
touristiques
440



Détergent
8 072



Jardinage
160



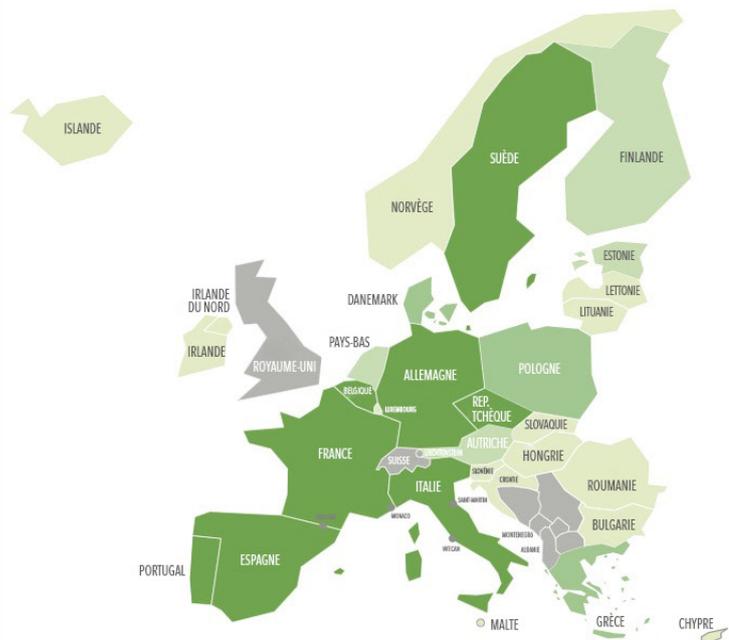
Textile
5 698



Écran
/

© gettyimages

Nombre de produits par pays



> 4 000 produits >2 000 < 4 000 > 500 < 2 000 <500

Espagne	16 145	Danemark	2 477	Hongrie	87
Italie	11 698	Pays-bas	1 314	Chypre	84
France	8 628	Estonie	901	Croatie	40
Allemagne	7 443	Autriche	721	Roumanie	37
Belgique	5 358	Finlande	647	Lettonie	36
Rep. Tchèque	5 152	Lituanie	461	Malte	6
Suisse	4 877	Irlande	177	Slovaquie	5
Portugal	4 773	Norvège	175	Luxembourg	1
Grèce	3 559	Slovénie	105	Islande	0
Pologne	3 075	Bulgarie	89	Irlande du Nord	0

TOTAL 78 071

www.ecolabel.eu

Les conditions à remplir pour pouvoir obtenir l'Écolabel européen diffèrent selon les catégories de produits (biens et services). En 2021, 24 groupes de produits ont un référentiel dédié rassemblant les critères à remplir et les preuves à fournir. Bricolage, bureautique, jardinage, papeterie, nettoyage, produits d'hygiène, tourisme et vie domestique, tous ces secteurs sont couverts !

Une réglementation associée à la production et à la consommation

L'Écolabel européen s'inscrit dans le cadre du plan d'action Consommation et Production Durable (CPD) de la Commission européenne. Ce plan vise à améliorer la performance environnementale des produits (biens et services), à en stimuler la demande, à développer des technologies plus écologiques et à aider les consommateurs à repérer ces produits.

L'Écolabel européen est en lien avec le Green Public Procurement (GPP), un outil qui met à disposition des acheteurs publics des critères environnementaux à intégrer dans leurs commandes. Il permet de sensibiliser les acheteurs publics aux écolabels et ainsi d'augmenter la consommation de produits porteurs de l'Écolabel européen.

En 2015, le Plan National d'Action pour des Achats Publics Durables (PNAAPD) a fixé l'objectif d'atteindre 30 % des marchés publics ayant une disposition environnementale à l'horizon 2020. Un nouveau plan est en cours d'élaboration.

LIENS UTILES

L'Écolabel européen, plus qu'un label un outil !

Fiche technique de l'Écolabel européen avec des chiffres mis à jour pour 2021.

www.ademe.fr/ecolabel-europeen-l

Fiches de présentation des référentiels Écolabel européen

Fiches créées par l'ADEME contenant l'état du marché, les impacts environnementaux de la catégorie de produits et une synthèse des critères du référentiel.

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/2170-fiche-de-presentacion-referentiels-ecolabel-europeen.html>

Vos achats responsables avec l'Écolabel européen : simplicité et fiabilité

Destiné aux acheteurs, ce guide ADEME dresse un panorama des avantages environnementaux et économiques de l'Écolabel européen, et fournit un mode d'emploi pour l'intégrer dans ses appels d'offres.

<https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/1790-vos-achats-responsables-avec-l-ecolabel-europeen-simplicitete-et-fiabilite-9791029709463.html>

1.2 POURQUOI AGIR ? QUELLES OPPORTUNITÉS ?

Au-delà de l'engagement pour la préservation de l'environnement, l'Écolabel européen a un intérêt pour les acteurs concernés.

323 ENTREPRISES FRANÇAISES

titulaires de l'Écolabel européen parmi les 1 892 entreprises titulaires en Europe.

2^{ème} pays en nombre d'entreprises titulaires

Source : EU Ecolabel key figures as per March 2021, European Commission.

Pour les entreprises et hébergements touristiques

- **Confiance et crédibilité** : dans la jungle des labels, l'Écolabel européen est le seul label écologique européen officiel, reconnu par tous les pays de l'Union européenne. Il permet aux entreprises de faire reconnaître leur démarche environnementale sur l'ensemble du marché européen.
- **Compétitivité** : en se démarquant de la concurrence pour leurs biens et services porteurs de l'Écolabel européen en B-to-B ou en B-to-C, les entreprises peuvent pénétrer de nouveaux marchés car de plus en plus de clients ont des exigences environnementales. Elles anticipent également la pression réglementaire et environnementale toujours plus exigeante.
- **Écoconception et management environnemental** : l'Écolabel européen est un outil clé en main pour réduire les impacts environnementaux des biens et services et peut être utilisé comme outil d'écoconception. Par exemple, la labellisation des hébergements touristiques permet de développer une meilleure gestion de l'environnement au travers de différentes actions, comme la formation, la réduction des consommations d'énergie et d'eau, le tri des déchets et la promotion des transports écologiques. Ceci peut conduire à une baisse des coûts et des consommations. L'Écolabel européen mobilise le personnel de façon transversale (services marketing, des ventes, des achats, environnement) autour d'un projet porteur de sens.
- **Support par une communication officielle** : des activités de communication et de marketing sur l'Écolabel européen sont organisées par la France et la Commission européenne.

Pour les acheteurs privés et publics

Tout acheteur désireux de mettre de la cohérence et de la crédibilité dans ses achats au plan économique, social et environnemental peut commencer via l'Écolabel européen. C'est une démarche participant à l'exemplarité des services, qui peut être mise en valeur dans une communication tant interne qu'externe.

- **Commande responsable simplifiée** : l'Écolabel européen permet de simplifier le processus d'intégration de clauses environnementales dans les appels d'offres. Pour les acheteurs publics, il est un moyen sécurisé de répondre à leurs obligations de respect du droit des marchés publics tout en sélectionnant des produits plus écologiques. Tandis que pour les

acheteurs privés, il fait en sorte que les politiques d'achats responsables des entreprises deviennent un pilier concret de leur stratégie RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) ; les entreprises valorisent leur image et leur réputation.

- **Éco-exemplarité** : les achats de biens porteurs de l'Écolabel européen sont aussi un moyen d'inciter le personnel des entreprises ou collectivités, à adopter un comportement respectueux de l'environnement. Grâce à ces changements de pratiques, des économies peuvent être réalisées. L'Écolabel européen permet de créer un projet porteur de sens et mobilisant le personnel.
- **Santé des travailleurs** : les biens et services porteurs de l'Écolabel européen sont composés de moins de substances dangereuses et intègrent des critères sociaux (tels que la protection ou la formation du personnel) permettant ainsi de préserver la santé des travailleurs.

COMMANDES PUBLIQUES **200 Mds €**
Montants dépensés par les acheteurs publics en France en 2016.
Source : Observatoire économique de la commande publique

IDÉES REÇUES

Écolabel européen, des biens et services plus chers ?

Les biens porteurs de l'Écolabel européen peuvent s'avérer économiquement plus avantageux sur l'ensemble de leur cycle de vie. Ils sont souvent plus résistants et présentent une durée d'usage plus longue qui limite les besoins d'entretien et réduit la fréquence de remplacement (bénéfice économique). Par exemple, alors que les matelas perdent généralement 28 à 100 % de leur fermeté en 8 à 10 ans, un matelas écolabellisé ne perd que 0 à 6 %.

Les équipements électriques et électroniques porteurs de l'Écolabel européen sont conçus pour être plus facilement démontables, ce qui favorise la réparation et le recyclage. De même, il impose généralement une disponibilité des pièces de rechange et une garantie des de 8 ans pour les biens durables.

Les critères des référentiels détergents visent à réduire l'utilisation de substances dangereuses tout en utilisant la juste dose évitant ainsi le gaspillage. Certains coûts indirects sont réduits, par exemple le nombre de jours d'absence de personnel pour une société de ménage utilisant des biens porteurs de l'Écolabel européen.



Source : © Syda Productions - Lev Dolgachov

Pour les consommateurs

CONSUMMATION DES FRANÇAIS

21 %

déclarent d'ores et déjà acheter des biens ou utiliser des services porteurs de l'Écolabel européen.

Source : Enquête Opinion Way -ADEME, Notoriété des labels et des étiquettes environnementales, 2020.

Dans la jungle des produits (biens et services), l'Écolabel européen est un repère simple et fiable des biens et services plus respectueux de l'environnement.

L'ADEME a analysé plus de 100 labels environnementaux afin de vérifier leur fiabilité. Sur toutes les catégories de produits analysées sauf une, l'Écolabel européen a été évalué comme « Excellent choix » et une seule catégorie en « Très bon choix ».

Selon une enquête de l'ADEME en 2020, la qualité et le prix sont les critères les plus importants lors de l'achat de biens non alimentaires. Viennent ensuite, l'impact sur la santé puis en 4^{ème} position, le respect de l'environnement. Or l'Écolabel européen répond à tous ces critères :

- **La performance** est tout à fait compatible avec le respect de l'environnement et de la santé des utilisateurs. Des exigences sont imposées sur la performance d'usage des biens porteurs de l'Écolabel européen.
- **Le prix** : acheter un produit (bien ou service) avec l'Écolabel européen ne coûte pas plus cher.
- **La santé** est notamment prise en compte grâce à la limitation ou l'interdiction de substances dangereuses dans certains référentiels (peintures, détergents, cosmétiques...) et protège ainsi les consommateurs.
- **Le respect de l'environnement** est une exigence fondamentale de l'Écolabel européen.

Le [catalogue en ligne de l'Écolabel européen](#), permet aux consommateurs de vérifier s'il existe un produit (bien et service) porteur de l'Écolabel européen pouvant remplacer le produit habituellement acheté ou fréquenté.

Pour les produits (biens et services) vendus en France, les consommateurs peuvent retrouver sur le site [Agir pour la Transition](#) les labels recommandés par l'ADEME dont l'Écolabel européen.

LIENS UTILES

Les études comparatives dans le magazine « 60 millions de consommateurs ».

L'institut National de la Consommation (INC) publie des résultats d'essais comparatifs sur des biens et services dont pour certains biens porteurs de l'Écolabel européen :

[les lessives](#) (Février 2020, n° 556), [les gels douche](#) (Septembre 2020, n°561) et [les couches pour bébé](#) (Octobre 2020, n°562)

Ceux-ci ressortent clairement avec de très bonnes évaluations d'impact environnemental et de performance.

Étude foyer témoin : Une consommation de produits d'entretien et d'hygiène plus écologiques sans surcoût, c'est possible !

Du Défi Dans Ma Conso est une opération qui a été menée en 2016 auprès de 7 foyers témoins. L'opération a permis d'observer que consommer des produits d'hygiène et d'entretien plus écologiques ne coûte pas plus cher.

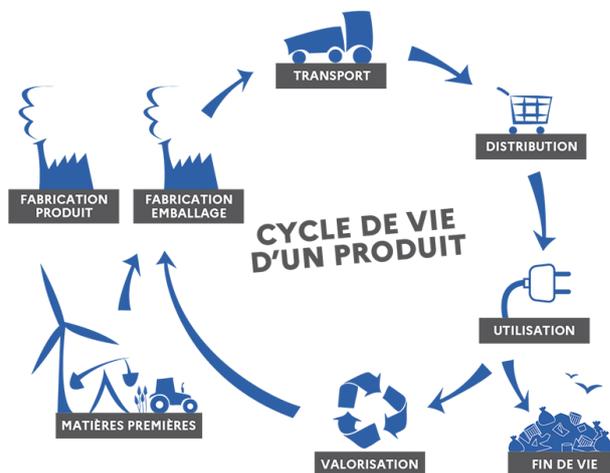
<https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2017/04/Consommation-produits-entretien-ecologiques-201703-synthese.pdf>

02 L'ÉTAT DE L'ART

ÉCOCONCEPTION, LABELLISATION, ACHAT RESPONSABLE, QUELLE EST LA TENDANCE ?

L'Écolabel européen est un outil 100 % économie circulaire. Il est un repère de référence à l'interface entre l'offre et la demande de biens et services plus respectueux de l'environnement. Côté offre, côté demande, quelle est la tendance ?

L'Écolabel européen est à l'interface entre l'offre et la demande de produits (biens et services) plus responsables au plan environnemental. D'abord, en choisissant un produit meilleur pour l'environnement, les acheteurs et consommateurs incitent les producteurs à faire évoluer leur offre. Ensuite, à travers des politiques de développement économique, les collectivités soutiennent les entreprises privées et stimulent l'éco-innovation ; les entreprises peuvent alors commercialiser des produits plus respectueux de l'environnement. À leur tour, cette offre peut faire changer des pratiques de consommation. La boucle est bouclée !



Source : ADEME

2.1 ÉCOCONCEPTION

Réglementation

L'application des critères de l'Écolabel européen garantit une réduction des impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie du produit (bien et service). Des démarches d'écoconception peuvent donc permettre aux entreprises d'atteindre les objectifs des critères des référentiels d'Écolabel européen.

Différents textes réglementaires font référence à l'écoconception :

- Le plan national en faveur d'une économie circulaire (un des 7 piliers de l'économie circulaire est l'écoconception).
- La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) encourage la production durable, notamment en préconisant des plans quinquennaux d'actions d'écoconception pour les filières soumis à une REP (responsabilité élargie des producteurs).
- Le plan de relance prévoit d'accompagner les entreprises dans leur démarche d'écoconception (diagnostic, mise en œuvre, investissement, recherche et développement).

Lien avec l'Écolabel européen

Les entreprises désireuses de labelliser leur bien ou service peuvent utiliser l'écoconception comme outil de pilotage pour arriver aux critères de l'Écolabel européen.

L'ADEME propose en matière d'écoconception :

- L'approche selon le cycle de vie,
- Des outils d'aide à l'écoconception (bilan produit, éco-design pilot, ...),

L'ADEME accompagne les entreprises en fonction de l'état d'avancement de leur réflexion sur l'amélioration environnementale de leurs biens ou services.

Pour bénéficier de l'accompagnement de l'ADEME, trois chemins sont possibles :

- Contacter la Direction Régionale qui saura conseiller selon le projet (coordonnées dans le document en lien ci-dessous).
- Se rapprocher des structures « relais » présentes aux niveaux national et local (pôle écoconception, plateforme [avnR], chambres consulaires, agences régionales de l'innovation, pôles de compétitivité, clusters...) qui proposent des accompagnements adaptés à vos besoins.
- Regarder les appels à projets régulièrement publiés par l'ADEME.

LIENS UTILES

Entreprises : donnez du PEP'S à vos produits

Fiche explicative de l'intérêt de l'écoconception et de l'offre d'accompagnement de l'ADEME.

[Entreprises : donnez du pep's à vos produits](#)

PROCÉDURE D'OBTENTION DU LABEL

Pour obtenir l'Écolabel européen pour un bien ou service, procédez comme suit :

1. Vérifiez si votre bien ou service est couvert par les catégories de produits dans le système de l'Écolabel européen.
2. Procurez-vous le référentiel de certification du produit (bien ou service). Si nécessaire, faites-vous aider par un consultant pour réaliser un diagnostic ou un audit à blanc et vérifier que vous pouvez répondre aux critères.
3. Déposez votre dossier de candidature auprès de l'organisme certificateur compétent.
4. Analyse de conformité : des tests sont réalisés sur vos biens ou services, conformément aux exigences spécifiées dans le référentiel ; un auditeur interviewe vos équipes, analyse vos pratiques et vos données au regard des exigences du référentiel.
5. Vos résultats et les conclusions de l'audit vous sont transmis.
6. Si vous avez réussi, vous recevez la certification.
7. Un audit de suivi ainsi que des tests de suivi (souvent par échantillonnage) sont prévus afin de s'assurer que le bien ou service répond toujours aux exigences du référentiel.



Source : Stéphane Leitenberger - ADEME

Hébergements touristiques

Les critères de l'Écolabel européen pour les hébergements touristiques garantissent un impact environnemental réduit sur l'ensemble de l'activité : service de blanchisserie, ménage et nettoyage, restauration, entretien, installations de spa et de piscine, espaces verts, etc.

Pour aider les gestionnaires d'hébergements touristiques qui souhaitent obtenir la certification, le site Écolabel Toolbox a été conçu. Sur cette plateforme en ligne se trouvent des outils qui guident les responsables de ces structures et les aident aux différentes étapes de la procédure de demande : compréhension des exigences de l'Écolabel européen, réalisation d'une évaluation interne de l'établissement, élaboration

d'un plan d'actions, préparation du dossier de candidature, aide à l'argumentation commerciale et marketing.



Source : Stéphane Leitenberger - ADEME

90 % SATISFACTION
HÉBERGEMENTS
TITULAIRES

sont satisfaits de l'Écolabel européen, 47 % sont même « très satisfaits ».

Source : ADEME, Évaluation de l'Écolabel Européen auprès d'entreprises en France, 2017.

LIENS UTILES

Ecolabel Toolbox

La boîte à outils de l'Écolabel européen contient de nombreux outils et guides pour les gestionnaires d'hébergements touristiques qui souhaitent obtenir la labellisation.

www.ecolabeltoolbox.com/fr/

2.2 LA COMMANDE PUBLIQUE

Le travail d'acheteur est facilité avec l'Écolabel européen

Les approches possibles sont :

1. En amont du marché : en fonction du nombre de titulaires de l'Écolabel européen pour les produits (biens et services) recherchés et des échanges avec les fournisseurs, l'acheteur détermine si l'offre est suffisamment importante pour faire référence aux critères de l'Écolabel européen totalement ou partiellement.
2. Lors de la consultation : l'Écolabel européen peut être directement utilisé dans le règlement de consultation à deux niveaux :
 - soit pour exiger des produits porteurs de l'Écolabel européen ou répondant à des exigences équivalentes ;
 - soit pour définir un critère d'attribution sur la performance environnementale.

Pour attester de la conformité à l'Écolabel européen, le document de certification suffit. Le catalogue en ligne permet également de vérifier qu'un candidat est certifié (attention : ce catalogue peut ne pas être à jour).

3. Lors de l'exécution : la mise en place d'indicateurs de progrès dans les achats responsables permet un meilleur suivi (par ex. montant des achats de biens détenteurs de l'Écolabel européen/montant total des biens achetés).

Des guides pour l'achat public

Le mémo pratique de l'ADEME « Vos achats responsables avec l'Écolabel européen », concernant les achats publics/privés responsables, fournit un mode d'emploi pour l'intégrer dans ses achats et donne les principaux points de vigilance à adopter sur le plan juridique. Il est complété par un classier, liste de dispositions environnementales intégrables dans le cahier des charges des acheteurs faisant référence à l'Écolabel européen.

Les « Green public procurement criteria » ont été définis afin d'aider les acheteurs publics à intégrer des dispositions environnementales dans leurs marchés. La Commission européenne a élaboré des fiches sur une vingtaine de familles d'achat (produits de nettoyage, papier, bureautique etc.), déclinées à partir des référentiels de l'Écolabel européen. Le « Green public procurement criteria » traduit en français indique les critères environnementaux à utiliser pour réaliser des marchés publics écologiques selon deux niveaux : les critères essentiels, et les critères complets.

Des réseaux d'achat public et plateforme d'échange

Sur le terrain, des réseaux « Commande publique et développement durable » se sont constitués afin d'aider les acheteurs à rédiger des clauses environnementales et sociales, mutualiser leurs expériences et innover ensemble. Ces réseaux sont fédérés dans un inter-réseau national « commande publique et développement durable » animé par le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) du Ministère de la transition écologique. Il met notamment à disposition des acheteurs publics une plateforme d'échanges « RAPIDD », qui permet la recherche de contacts et de documents.

« RAPIDD » vise à faciliter le développement des achats publics durables. Les acheteurs publics peuvent l'utiliser pour déposer, échanger et consulter tous les documents liés aux différents types d'achats et aux considérations environnementales (notamment en intégrant l'Écolabel européen) ou sociales.

**« EN 2018, 16 % DES MARCHÉS DE L'ÉTAT ET 16,6 % DES MARCHÉS DES COLLECTIVITÉS (EXPRIMÉS EN MONTANT) CONTIENNENT UNE CLAUSE ENVIRONNEMENTALE. »
SOURCE : OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

LIENS UTILES

Se repérer et agir avec l'Écolabel européen

L'ADEME publie, porte à connaissance et diffuse des outils destinés à guider les acheteurs publics dans leurs démarches pour s'approvisionner en biens et services porteur de l'Écolabel européen.

www.ademe.fr/collectivites-secteur-public/patrimoine-communes-comment-passer-a-laction/achats-commande-publique/reperer-agir

Vos achats responsables avec l'Écolabel européen : simplicité et fiabilité

Destiné aux acheteurs, ce guide ADEME dresse un panorama des avantages environnementaux et économiques de l'Écolabel européen, et fournit un mode d'emploi pour l'intégrer dans ses appels d'offres.

<https://bibliothec.ademe.fr/consommer-autrement/1790-vos-achats-responsables-avec-l-ecolabel-europeen-simplicité-et-fiabilité-9791029709463.html>

Green public procurement criteria

Page de la Commission européenne avec les green public procurement criteria par catégorie de produit.

https://ec.europa.eu/environment/gpp/eu_gpp_criteria_en.htm

Plateforme d'échanges RAPIDD

Outil de veille et d'échanges des réseaux d'acheteurs « Commande publique et développement durable ».

<https://rapidd.developpement-durable.gouv.fr/>

2.3 LA COMMANDE PRIVÉE

Le poids des achats représente en moyenne 50 % du chiffre d'affaires d'une entreprise. Ils constituent un axe important d'amélioration de sa performance économique.

Politique de responsabilité sociétale des entreprises

L'entreprise peut décliner les achats responsables directement dans sa fonction achats ou, mieux, l'inscrire dans une démarche plus globale de politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

La RSE est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans les interactions avec les parties prenantes.

La publication de la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociétale des organisations donne un coup d'accélérateur aux achats responsables. La norme française ISO 20 400 décline ces principes et propose des recommandations aux décideurs et acheteurs qui souhaitent maîtriser leurs coûts, tout en anticipant les risques économiques, sociaux et environnementaux.

Déployer des achats responsables consiste à revisiter ses besoins, intégrer des critères environnementaux et sociaux ainsi qu'une logique de cycle de vie et de coût global dans son processus d'achats. L'intégration de l'Écolabel européen dans les critères d'achats permet d'arriver à ses exigences.

Le recours à l'Écolabel européen pour les marques de distributeur

L'Écolabel européen est un outil pratique qui simplifie le travail de l'acheteur. Il est en effet plus facile pour un distributeur de se reposer sur l'Écolabel européen pour élaborer sa gamme de biens « écologiques » et ainsi de s'assurer de la performance environnementale de ses produits plutôt que de formuler ses propres exigences environnementales. L'Écolabel européen peut être explicitement exigé dans les spécifications environnementales des cahiers des charges adressées aux fournisseurs.

L'Écolabel européen étant fiable et transparent, il permet aux distributeurs d'assurer aux consommateurs, en toute confiance, l'achat de produits plus écologiques.

Éco-exemplarité vis-à-vis des travailleurs

Les achats de biens porteurs de l'Écolabel européen sont aussi un moyen d'inciter le personnel des entreprises ou collectivités, à adopter un comportement respectueux de l'environnement.

Il permet de créer un projet porteur de sens et mobilisant le personnel. Les employés peuvent même retrouver la valeur ajoutée de leur effort en achetant des produits (biens et services) porteur de l'Écolabel européen.

L'Écolabel européen permet également de protéger ses employés avec, par exemple, l'obligation de mettre en place des règles strictes en matière d'émissions de substances polluantes sur les sites de production.

LIENS UTILES

Pages OPTIGEDE sur les achats responsables

Comment effectuer des achats responsables au sein d'une structure ? Quels sont les impacts sur l'environnement et notre santé ? Les guides de l'ADEME vous accompagnent dans votre démarche.

www.optigede.ademe.fr/achats-responsables

2.4 LA CONSOMMATION RESPONSABLE

La qualité du produit et le prix sont les critères les plus importants lors de l'achat de produits non alimentaires (respectivement pour 98 % et 96 % des répondants). Ensuite, l'impact sur la santé (91 %) puis en 4ème position, le respect de l'environnement (84 %). La présence d'un label est importante pour plus de 3 interviewés sur 4 (78 %).¹

En conclusion, lors de l'achat de biens non alimentaires, le consommateur s'intéresse à la qualité du produit, au prix, à l'impact sur la santé et au respect de l'environnement. L'Écolabel européen répond à ces quatre critères d'achat.

Pour identifier un produit plus écologique, 72 % se réfèrent à des éléments comme les labels, l'étiquette énergie, etc.¹

¹ Source : Enquête Opinion Way - « ADEME, Notoriété des labels et des étiquettes environnementale », 2020.



Source : ADEME

Comment s'y prendre pour les achats ?

- Avant d'acheter, je m'interroge d'abord sur mon besoin, sur les caractéristiques des biens ou services qui me sont nécessaires et sur leur niveau d'usage (quel est mon besoin, quel est mon usage, comment limiter le surdimensionnement, le suréquipement et le renouvellement trop fréquent ?).
- Lors de l'achat, j'identifie les biens et services dont j'ai besoin qui portent l'Écolabel européen en magasin ou sur internet.
- Si je ne trouve pas de produit avec l'Écolabel européen dans mon magasin, je dépose dans la boîte à idées du magasin une demande pour que le distributeur en propose. Nous sommes tous des consomm'acteurs !
- Lors de l'utilisation du bien, je lis avec attention les conseils d'usage du produit (bien ou service) et je veille à allonger sa durée de vie et à réduire ses impacts environnementaux. Je respecte les doses indiquées.
- Lors de la fin de vie de mon bien : je respecte les consignes indiquées sur mon bien, je le donne ou le vends si je n'en ai plus l'usage, je le répare s'il est cassé, je le trie s'il est recyclable et en dernier lieu, je le jette dans la bonne poubelle.

À noter que l'Écolabel européen concerne également les hôtels, les campings... pour partir en vacances l'esprit léger.

De plus en plus de produits porteurs de l'Écolabel européen

PRODUITS PORTEURS DE L'ÉCOLABEL EUROPÉEN EN EUROPE
78 071

24 catégories de produits
Source : Commission européenne, mars 2021.

Aujourd'hui, plus de 78 000 biens et services porteurs de l'Écolabel européen, répartis en 24 catégories de produits, sont disponibles en France.

Depuis sa création, les chiffres de l'Écolabel européen ne cessent de croître. La grande majorité des catégories de produits ont connu une augmentation à la fois du nombre de licences octroyées aux entreprises et une augmentation du nombre de biens et services labellisés. Ceci démontre un réel intérêt pour des biens et services plus respectueux de l'environnement sur le marché.

Ces catégories de produits sont très diverses et vont des détergents aux produits cosmétiques, en passant par les essuie-mains et même les hébergements touristiques. L'Écolabel européen ne peut pas être attribué à des aliments, des boissons, des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux.

Ces biens et services se retrouvent sur [le catalogue en ligne de la Commission européenne](#).

Les labels environnementaux recommandés par l'ADEME sont disponibles sur le lien suivant : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux>.

Consommation responsable et économies, c'est possible !

En 2016, 7 foyers ont démontré qu'utiliser des produits d'hygiène et d'entretien plus écologiques porteurs de l'Écolabel européen est possible en payant un prix identique voire inférieur aux biens classiques.

L'opération s'est déroulée en deux temps : d'abord une observation des pratiques de consommation des foyers (achats, utilisation) ; puis un accompagnement de 5 semaines vers l'achat et l'usage de produits d'hygiène et d'entretien porteurs de l'Écolabel européen.

Les foyers ont même observé une stabilisation de leur budget consacré aux produits d'hygiène et d'entretien, voire une réduction significative. La baisse moyenne du budget est de 44 % (de 101 à 57 € / personne / an).

Les gestes recommandés pour l'utilisation des biens porteurs de l'Écolabel européen ont fortement contribué à la maîtrise du budget. En effet, les quantités de biens utilisées ont diminué de 46 %, passant de 22 à 12 kg / personne / an. Les raisons : un meilleur dosage, une optimisation des lavages, mais aussi l'abandon de certains biens moins nécessaires.

A terme, ces foyers ont abandonné l'achat de leurs produits d'hygiène et d'entretien habituels pour privilégier des biens plus écologiques (portant l'Écolabel européen).

LIENS UTILES

Étude ADEME sur la consommation de produits d'entretien et d'hygiène plus écologiques sans surcoût

Du Défi Dans Ma Conso est une opération qui a été menée de mai à juillet 2016 auprès de 7 foyers témoins. L'objectif de l'opération était de mesurer le coût des produits d'hygiène et d'entretien plus écologiques.

www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/consommation_produits_entretien_ecologiques_201703_synthese.pdf

03 LES DÉCLINAISONS TERRITORIALES

COMMENT LES TERRITOIRES UTILISENT L'ÉCOLABEL EUROPÉEN POUR ALLER VERS PLUS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

L'Écolabel européen encourage la transition de la France vers une économie circulaire qui mobilise tous les acteurs : l'offre des acteurs économiques, la demande des acheteurs publics, privés et des consommateurs. Les territoires peuvent favoriser localement la coordination de ces acteurs.

3.1 INCITER LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE À LA LABELLISATION

ACCOMPAGNEMENT

AIDE TECHNIQUE AUX HÉBERGEMENTS CORSES

Début 2021, l'Agence du Tourisme Corse (ACT) et l'ADEME Corse s'associent pour un projet d'accompagnement de 60 hébergements touristiques à l'obtention de l'Écolabel européen en 2 ans. Le projet commence en 2021 et l'objectif est d'accompagner 30 établissements par an.

L'ADEME réalise des séances d'information auprès des agences de tourisme en présence d'un établissement labellisé pour une sensibilisation concrète.

L'ACT a passé un marché à bons de commande avec des prestataires pour réaliser le diagnostic et l'accompagnement des établissements qui seront financés grâce au plan de relance.

Mélissa Desclaud, chargé de mission tourisme durable, ADEME Corse

.....

LIENS UTILES

Synthèse thématique ADEME

Elle traite de différentes actions menées pour développer l'Écolabel européen dans les hébergements touristiques allant de la promotion du référentiel (argumentaires, retours d'expériences, etc.) jusqu'à un accompagnement des acteurs du tourisme par la collectivité elle-même ou d'autres acteurs du tourisme ou de l'environnement.

bibliothèque.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/1071-ecolabel-europeen-et-hebergements-touristiques.html#/44-type_de_produit-format_electronique

.....

FORMATION

GARANTIR SA LABELLISATION

En 2011, le gérant du camping de Kerpenhir participe à une réunion « formation entreprises à l'Écolabel européen » organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Bretagne. Après avoir découvert le contenu de cette certification et le niveau de détails des critères demandés, il décide d'engager son entreprise dans cette certification.

5 objectifs ont motivé sa démarche :

- Respecter et valoriser l'environnement exceptionnel dans lequel le terrain de camping est situé ;
- Préserver et améliorer le bien-être des clients, des salariés et des propriétaires ;
- Être un précurseur pour renforcer l'image du camping, un seul autre camping du Morbihan ayant alors obtenu l'Écolabel européen ;
- Bénéficier d'une certification à forte valeur ajoutée, du fait de son rayonnement européen et du contrôle de l'organisme certificateur (crédibilité) ;
- Anticiper les contraintes des futures réglementations.

« Forts de notre expérience, nous encourageons les propriétaires et exploitants d'hébergements touristiques à s'engager rapidement dans la démarche de certification par l'Écolabel européen. Se lancer maintenant permet d'anticiper de futures réglementations et de bénéficier de soutiens financiers alors que ceux-ci ne seront vraisemblablement plus octroyés le jour où la réglementation s'appliquera. Enfin, il convient d'adopter un comportement respectueux envers la faune et la flore, sans oublier l'être humain. »

M. et Mme Goven, propriétaires du camping de Kerpenhir.

.....

LIENS UTILES

Fiche Exemple OPTIGEDE

Cette fiche présente le retour d'expérience du camping Kerpenhir (contexte, objectif, résultat, mise en œuvre, valorisation de cette expérience).

<https://optigede.ademe.fr/fiche/lecolabel-europeen-une-baisse-des-couts-dexploitation-la-cle>

.....

CERTIFICATION

POSITIONNEMENT ENVIRONNEMENTAL MARQUE

L'entreprise « Maison Verte » propose des produits d'entretien courant et domestique. Dès le départ, elle s'est spécialisée dans l'élaboration, la fabrication et la commercialisation de solutions plus respectueuses de l'environnement dans un contexte où l'impact environnemental des produits ménagers traditionnels est réputé négatif.

La labellisation a permis à l'entreprise de :

- Perpétuer et valoriser la tradition d'innovation environnementale de la marque ;
- Prendre un avantage concurrentiel sur le marché des produits d'entretien à faible impact environnemental ;
- Impliquer les équipes dans une dynamique d'amélioration continue ;
- Proposer aux clients des produits avec une certification environnementale fiable, reconnue et facilement identifiable.

« La certification de l'Écolabel européen permet de répondre aux attentes croissantes des consommateurs désireux de trouver des produits ménagers efficaces, de qualité, responsables et plus respectueux de l'environnement et de l'être humain. Elle complète les efforts de Swania/ Maison Verte pour développer une gamme de produits sans allergènes. Enfin, la marque Maison Verte est fière d'avoir été choisie par les instances décisionnaires de l'Écolabel européen comme Ambassadeur 2018 pour les produits d'entretien.»

Daniel Chassagnon, Directeur Général de Swania.

LIENS UTILES

Fiche Exemple OPTIGEDE

Cette fiche présente le retour d'expérience de la société Maison Verte (contexte, objectif, résultat, mise en œuvre, valorisation de cette expérience).

<https://optigede.ademe.fr/fiche/lecolabel-europeen-le-socle-de-la-marque-maison-verte>

CERTIFICATION

VALORISER UNE STRATÉGIE D'ÉCOCONCEPTION

La société Florentaise fabrique et commercialise des gammes complètes de terreaux, amendements et paillages permettant de cultiver, nourrir et protéger les plantes. Très engagée dans le développement durable, elle a axé sa stratégie d'entreprise sur l'écoconception et a été certifiée ISO 9001 en 2002. En 2017, elle élabore un produit et ensuite une gamme de produits composés de 100 % de matières premières locales et renouvelables. L'entreprise décide ensuite d'obtenir l'Écolabel européen pour cette gamme pour les raisons suivantes :

- Valoriser la stratégie d'écoconception et de développement durable qui sont au cœur de l'identité de l'entreprise ;
- Répondre à la demande des clients, en particulier des collectivités soucieuses de réduire l'impact environnemental de leurs activités ;
- Conserver une position privilégiée en devenant la première entreprise européenne à proposer une gamme complète de terreaux porteur de l'Écolabel européen sans tourbe.

LIENS UTILES

Fiche Exemple OPTIGEDE

Cette fiche présente le retour d'expérience de la société Maison Verte (contexte, objectif, résultat, mise en œuvre, valorisation de cette expérience).

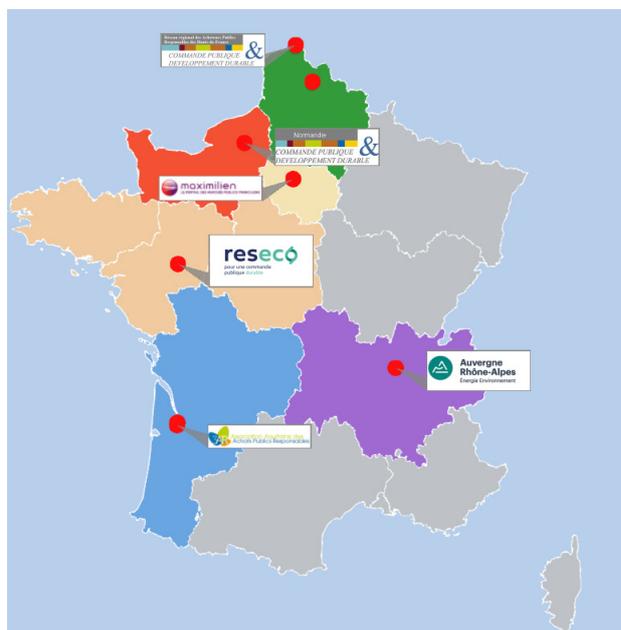
<https://www.optigede.ademe.fr/fiche/lecolabel-europeen-valoriser-une-strategie-dentreprise-fondee-sur-leco-conception>

3.2 MOBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES À L'ACHAT RESPONSABLE

ACHATS RESPONSABLES

RÉSEAUX D'ENTRAIDE D'ACHETEURS PUBLICS

Si certaines collectivités prennent l'initiative des achats responsables, beaucoup d'entre elles peuvent se sentir dépassées par la façon d'intégrer des clauses environnementales avec l'Écolabel européen dans les achats. Les réseaux d'entraide permettent via les retours d'expériences un accompagnement à la rédaction de futurs marchés publics.



Réseaux Commande publique et développement durable
Source : ADEME

LIENS UTILES

Site du ministère de la transition écologique

Cette page aborde les achats publics durables, le plan national d'action et les réseaux régionaux d'acheteurs publics existants.

<https://www.ecologie.gouv.fr/achats-publics-durables>

ACHATS RESPONSABLES

ACHAT PRODUIT D'ENTRETIEN POUR ÉCOLES

En 2011, La ville de Venelles a lancé un appel d'offres pour des produits de nettoyage pour cinq écoles.

Les candidats devaient fournir un dossier technique décrivant les caractéristiques environnementales de tous les produits à fournir dans le cadre du marché. Les critères d'attribution étaient le prix (45 %), le mérite technique (30 %), la performance environnementale (20 %) et le délai de livraison (5 %). Les produits portant l'Écolabel européen ou un label équivalent reçoivent des points supplémentaires.

Cet appel d'offres a démontré que des alternatives écologiques à tous les produits de nettoyage courants sont disponibles, sans augmenter le coût global du contrat.

De plus, Venelles a permis de limiter les risques pour les enfants et le personnel de nettoyage dans les écoles grâce à l'utilisation de produits moins dangereux pour la santé et l'environnement.

LIENS UTILES

Fiche pratique - ville de Venelles (en anglais)

Fiche de retour d'expérience disponible sur le site de la Commission européenne concernant l'achat public de produits d'entretien pour les écoles de la ville de Venelles.

https://ec.europa.eu/environment/gpp/pdf/news_alert/Issue19_Case_Study43_Venelles.pdf

ACHATS RESPONSABLES

UN LEVIER DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

À l'heure où de nombreuses entreprises et collectivités s'engagent dans une démarche RSE, il existe un levier d'économie circulaire souvent sous-estimé qui consiste à définir une politique d'achats écoresponsables. Des accompagnements existent en Région Grand Est pour faciliter sa mise en place avec notamment l'animation de groupe de travail régulier à destination :

- Des entreprises : dans le cadre de la convention tripartite CCI-ADEME-Région Grand Est, la CCI met en œuvre un programme d'accompagnement des entreprises vers les achats durables (webinaires thématiques, opérations collectives) ;
- Des entités publiques : dans l'optique de relancer l'économie locale et responsable, la Région Grand Est a décidé de mettre en place depuis octobre 2020 des ateliers d'échanges pour favoriser l'insertion de clauses environnementales dans les marchés publics des collectivités.

« L'Écolabel européen est régulièrement cité dans le cadre de ces groupes de travail comme outil en main pour la mise en place d'un politique d'achat responsable. »

Laurent Poulain, coordinateur pour l'économie circulaire, ADEME.

3.3 SENSIBILISER LES CITOYENS LORS DE LEURS ACTES D'ACHATS

Les collectivités ont un rôle à jouer dans la sensibilisation à la consommation responsable et la promotion des biens et services porteurs de l'Écolabel européen sur leur territoire. Elles peuvent aider les citoyens à se repérer quand ils souhaitent consommer autrement, en montrant la voie de l'Écolabel européen comme label fiable parmi la jungle des labels environnementaux.

RELAIS

ANIMER UN RÉSEAU « ÉCO-CONSOMMATION »

Sur la thématique de l'éco-consommation, le SMICTOM d'Alsace Centrale propose depuis 2012 des formations pour des personnes relais. Ces formations ont pour but de doter d'un savoir certains acteurs locaux qui pourront à leur tour le diffuser auprès de leurs publics. Au travers de ces formations et rencontres, le SMICTOM anime un réseau d'acteurs du territoire.

Les objectifs sont les suivants :

- Informer et former les acteurs locaux sur différentes thématiques de l'éco-consommation (dont les biens et services porteurs de l'Écolabel européen) et de la prévention et la gestion des déchets.
- Permettre une « massification » de la sensibilisation : élargissement du nombre de personnes qui sensibilisent localement et sous des angles différents.
- Diffuser des savoirs permettant de faire évoluer les comportements dans le but de réaliser des économies et de réduire les impacts sur la santé et l'environnement.

LIENS UTILES

Cette fiche présente le retour d'expérience du SMICTOM d'Alsace Centrale (contexte, objectif, résultat, mise en œuvre, valorisation de cette expérience).

<https://optigede.ademe.fr/fiche/creer-et-animer-un-reseau-de-relais-eco-consommation>

SENSIBILISATION

ANIMATION EN MAGASIN

Le SYndicat mixte pour la VALorisation des DÉchets de Corse (SYVADEC) a mis en place une opération « Achat Malin » au sein des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS). L'opération consiste en la création d'un stand d'animation et d'un guide achat malin à distribuer et la réalisation d'animations dans les GMS.

Cette opération vise à modifier les habitudes de consommations des clients (compostage, produits Écolabel européen, stop pub, vaisselle réutilisable, cadeaux dématérialisés, etc.), réduire la quantité de déchets produits à la maison, accompagner les GMS dans une démarche éco-responsable, sensibiliser les GMS aux emballages inutiles et mettre en évidence le fait que réduire sa production de déchet, dès l'achat, permet de faire des économies.

Il s'agit d'une animation de la collectivité permettant aux consommateurs de comparer 2 paniers composés chacun de 11 produits de la vie courante. Le panier malin présente des produits en grands conditionnements, sans suremballages, rechargeables, éco-labellisés, non toxiques, alors que le panier vilain est composé des mêmes produits en emballages individuels, en dosettes, en lingettes jetables, non éco-labellisés et à caractère dangereux ou nocif pour la santé ou l'environnement.

Cette animation permet de montrer l'impact du geste d'achat sur la production de déchets, sensibiliser aux économies financières engendrées par des achats malins et inciter les consommateurs à s'informer davantage sur la prévention des déchets.



LIENS UTILES

Fiche Exemple ADEME
[Présentation de l'animation](#)

04 LES OUTILS

LES OUTILS INCONTOURNABLES POUR COMMENCER ET POUR APPROFONDIR VOTRE DÉMARCHE

LES INCONTOURNABLES POUR COMMENCER



Guide ADEME « Vos achats responsables avec l'Écolabel européen »

Il dresse un panorama des avantages environnementaux et économiques de l'Écolabel européen et fournit un mode d'emploi pour l'intégrer dans ses achats, en n'oubliant pas les principaux points de vigilance à adopter sur le plan juridique.

<https://librairie.ademe.fr/achats-responsables-lecolabel-europeen-simplicité-fiabilité>

Lignes directrices pour la mise en œuvre d'une démarche d'écoconception, d'affichage environnemental et d'Écolabel européen

Ce document présente les lignes directrices à suivre pour la mise en œuvre d'un projet d'écoconception financé par l'ADEME. Il s'adresse à l'entreprise qui demande à l'ADEME une aide financière pour réaliser la mise en œuvre du projet et à son prestataire qui l'accompagne.

<https://librairie.ademe.fr/lignes-directrices-mise-oeuvre-dune-demarche-decoconception-daffichage-environnemental-decolabel-europeen>

Lignes directrices diagnostic Écoconception, affichage environnemental et Écolabel européen

Ce document présente les lignes directrices à suivre pour la réalisation d'un diagnostic écoconception financé par l'ADEME. Il s'adresse à l'entreprise qui demande à l'ADEME une aide financière pour réaliser le diagnostic et à son prestataire qui l'accompagne.

<https://librairie.ademe.fr/lignes-directrices-diagnostic-ecoconception-affichage-environnemental-ecolabel-europeen>

USER MANUAL

Page contenant les manuels par catégorie de produits avec les conditions à remplir pour l'obtention de l'Écolabel européen.

<https://ec.europa.eu/environment/ecolabel/products-groups-and-criteria.html>



COMMANDE PUBLIQUE DURABLE

Guide méthodologique et fiches pratiques par familles d'achats.

https://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/raee/Documents/Publications/2016/CDE_PUBLIQUE_DURABLE_actualise_25aout2016.pdf

SITE 100 LABELS ENVIRONNEMENTAUX RECOMMANDÉS PAR L'ADEME.



L'ADEME a sélectionné et passé à la loupe près de 100 labels. Découvrez les garanties et les objectifs des labels recommandés.

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux>

ÉCOLABEL TOOLBOX

L'Écolabel Toolbox est un outil qui vise à accompagner gratuitement les responsables d'hébergements touristiques vers l'obtention de l'Écolabel Européen sur les différentes étapes de la démarche

<https://www.ecolabeltoolbox.com/fr/>

GUIDE PRATIQUE À L'ATTENTION DES HÉBERGEURS POUR ENGAGER DES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES



En tant qu'opérateur du Fonds tourisme durable de France Relance, l'ADEME a souhaité mettre en exergue des propositions d'actions concrètes pour les professionnels de l'hébergement, afin de les aider à devenir acteurs de la transition écologique.

https://librairie.ademe.fr/generalites-autres/4557-guide-pratique-a-l-attention-des-hebergeurs-pour-engager-des-actions-environnementales-9791029717093.html#/44-type_de_produit-format_electronique

LES INCONTOURNABLES POUR APPROFONDIR



SYNTHÈSE THÉMATIQUE ACHATS RESPONSABLES

Cette synthèse aborde la commande publique et l'achat privé responsable.

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/4115-achats-responsables-les.html>



GUIDE pour consommer responsable

Une brochure pour mieux comprendre les enjeux de la consommation responsable et découvrir des outils comme les labels environnementaux.

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-consommer-responsable.pdf>

TOOLKIT GREEN PUBLIC PROCUREMENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Cette boîte à outils fournit des critères environnementaux d'achat pour une vingtaine de familles de produits, avec deux niveaux possibles selon l'avancement des acteurs dans leurs démarches d'achats responsables.

https://ec.europa.eu/environment/gpp/eu_gpp_criteria_en.htm

NORME ISO 14 024 : 2018 – DÉLIVRANCE DU LABEL ENVIRONNEMENTAL DE TYPE I - LIGNES DIRECTRICES

Présentation des principes et des procédures pour l'élaboration de programmes de label environnemental de type I ainsi que les procédures de certification pour l'attribution du label.

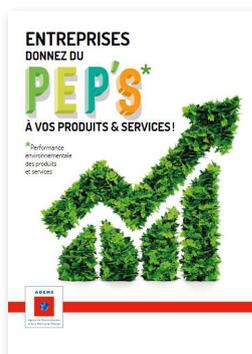
www.iso.org/fr/standard/72458.html



MOINS DE PRODUITS TOXIQUES

Ce guide vous aide à identifier les produits dangereux, vous propose des solutions pour en réduire la consommation (dont l'utilisation de produits porteurs de l'Écolabel européen) et vous indique comment les jeter pour éviter toute pollution.

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/1805-moins-de-produits-toxiques-9791029709272.html>



ENTREPRISES DONNEZ DU PEP'S À VOS PRODUITS

La plaquette « Entreprises, donnez du PEP'S à vos produits & services » explicite comment l'ADEME peut soutenir financièrement les entreprises qui veulent se lancer dans l'écoconception.

[Entreprises donnez du pep's à vos produits](#)

05 LES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

POUR CEUX QUI VEULENT EN SAVOIR PLUS SUR L'ÉCOLABEL EUROPÉEN

ÉTUDES

NOTORIÉTÉ DES LABELS ENVIRONNEMENTAUX ET DES ÉTIQUETTES « ÉNERGIE » & « ÉMISSIONS DANS L'AIR 2020 »

L'ADEME, au travers d'une enquête réalisée par Opinion Way en septembre 2020, a permis de mieux connaître la notoriété des labels et des étiquettes environnementales, leur compréhension par les Français, la confiance accordée, les achats de biens et services plus respectueux de l'environnement, etc.

librairie.ademe.fr/notoriete-labels-environnementaux-etiquettes-energie-emissions-lair-2020

34 FICHES SUR LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES PRODUITS ET LES LABELS ASSOCIÉS

L'ADEME a réalisé en 2019, une analyse approfondie de plus de 100 labels environnementaux apposés sur les biens de consommation courante vendus en France et une analyse des impacts environnementaux de 34 catégories de produits.

À partir de ces travaux d'experts, 34 fiches détaillent les impacts environnementaux par catégorie de produits et les labels environnementaux associés. Ces fiches s'adressent à un public averti.

librairie.ademe.fr/34-fiches-synthese-impacts-environnementaux-produits-labels-associes

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES : L'ÉCOLABEL EUROPÉEN AU SERVICE DE VOTRE PERFORMANCE

Ce document présente les principaux résultats de l'accompagnement des hébergements touristiques vers l'obtention de leur certification. Il est illustré par des retours d'expérience sous forme de fiches et les principaux atouts de l'Écolabel européen au service de la performance environnementale des hébergements touristiques.

librairie.ademe.fr/hebergements-touristiques-lecolabel-europeen-service-performance

FICHES DE PRÉSENTATION DES RÉFÉRENTIELS DE L'ÉCOLABEL EUROPÉEN

Depuis 2016, l'ADEME réalise des fiches de présentation des référentiels par catégorie de produits en complément des documents disponibles sur le site de la Commission européenne. Les fiches contiennent 5 parties :

- Le champ d'application du référentiel ;
- L'état du marché ;
- Les principales évolutions par rapport à la précédente version du référentiel ;
- Les impacts environnementaux de la catégorie de produits ;
- Une synthèse des critères du référentiel.

www.ademe.fr/fiche-presentation-referentiels-ecolabel-europeen

ÉVALUATION DE L'ÉCOLABEL EUROPÉEN AUPRÈS D'ENTREPRISES EN FRANCE

L'évaluation de l'Écolabel européen permet d'identifier quelles sont les principales barrières à la labellisation et les facteurs de succès pour une entreprise. Menée auprès d'entreprises titulaires ou non du label, l'étude fournit des résultats permettant de dresser un diagnostic de la situation française pour 9 catégories de produits et services sur les 31 existantes lors du déroulement des travaux.

librairie.ademe.fr/evaluation-lecolabel-europeen-aupres-dentreprises-france

PME TÉMOINS : SE LANÇER DANS LES ACHATS RESPONSABLES

L'objectif a été d'accompagner des PME novices en la matière dans l'appropriation et la mise en œuvre de la démarche d'achats responsables et en tirer les enseignements (16 fiches retours d'expériences).

librairie.ademe.fr/pme-temoins-lancer-achats-responsables

INFOGRAPHIE ADEME

Comment reprendre la main sur nos consommations ?

www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/infographie-consommation-garder-objets.pdf

VIDÉOS

LOGOS ENVIRONNEMENTAUX, L'ÉCOLABEL EUROPÉEN / CONSOMAG

Le Consomag nous explique en quoi consiste l'Écolabel européen visible sur une multitude de produits.

www.youtube.com/watch?v=y8d5nw27owM

BREST MÉTROPOLE ET LA VILLE DE BREST AGISSENT.

Une animation présente les différentes actions menées en faveur du développement durable grâce au levier de la commande publique, dont l'exigence de produits écolabellisés.

www.youtube.com/watch?v=Xj5TR54qvwk

ÉCOLABEL EUROPÉEN TOURISME, SUIVEZ LA FLEUR !

Des hébergements touristiques de toute la France s'engagent au travers de l'Écolabel européen à accueillir leurs clients dans le respect de l'environnement. Cette vidéo de l'AFNOR nous explique leurs engagements et leurs actions, pour donner envie d'en faire autant.

www.youtube.com/watch?v=0X_h7qPfbdY

LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR LES HÉBERGEURS TOURISTIQUES BRETONS

Cette vidéo explique l'accompagnement par l'ADEME Bretagne, le Comité régional du tourisme de Bretagne et Destination Rennes, des hébergeurs touristiques bretons vers la certification Écolabel européen.

www.youtube.com/watch?v=TiDDjLMFsUU&feature=youtu.be

TOURISME : LES ÉCOLABELS

En France, plus de 160 résidences hôtelières, centres de vacances, campings ou chambres d'hôtes arborent un Écolabel européen. Concrètement qu'est-ce que cela signifie ? Pour en savoir plus, Consomag est parti dans le Poitou visiter un hôtel labélisé qui a reçu le premier Écolabel européen pour l'hébergement touristique.

www.youtube.com/watch?v=f-Ec0slvunQ

PARTENAIRES

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Le ministère est chargé de la mise en œuvre et de la promotion de l'Écolabel européen. Pour cela, il s'appuie sur l'ADEME et l'AFNOR à qui il a délégué un certain nombre de compétences.

www.ecologie.gouv.fr/lecolabel-europeen

AFNOR



AFNOR Certification est un organisme certificateur de l'Écolabel européen en France

certification.afnor.org/marque/ecolabel-europeen

COMMISSION EUROPÉENNE



Commission européenne

La gestion quotidienne de l'Écolabel européen est assurée par la Commission européenne, en collaboration avec les organismes des États membres et d'autres parties prenantes. Sur son site, on y retrouve les catalogues de biens et services porteur de l'Écolabel européen, des outils et manuels pour obtenir le label ainsi que des statistiques.

ec.europa.eu/environment/ecolabel/index_en.htm

FICHES OPTIGEDE®

De nombreuses ressources présentées sur le site concernent l'Écolabel européen.

Des retours fiches actions :

- **L'ÉCOLABEL EUROPÉEN** : valoriser une stratégie d'entreprise fondée sur l'écoconception : www.optigede.ademe.fr/fiche/lecolabel-europeen-valoriser-une-strategie-dentreprise-fondée-sur-leco-conception
- **L'ÉCOLABEL EUROPÉEN** : une certification qui renforce la transparence vis-à-vis des consommateurs : www.optigede.ademe.fr/fiche/lecolabel-europeen-une-certification-qui-renforce-la-transparence-vis-vis-des-consommateurs
- **L'ÉCOLABEL EUROPÉEN** : une baisse des coûts d'exploitation à la clé : www.optigede.ademe.fr/fiche/lecolabel-europeen-une-baisse-des-couts-dexploitation-la-cle
- **L'ÉCOLABEL EUROPÉEN** : les économies réalisées dès la première année ont permis l'embauche d'un salarié supplémentaire : www.optigede.ademe.fr/fiche/lecolabel-europeen-les-economies-realisees-des-la-premiere-annee-ont-permis-lembauche-dun
- **L'ÉCOLABEL EUROPÉEN** : une démarche complémentaire à l'affichage environnemental : www.optigede.ademe.fr/fiche/lecolabel-europeen-une-demarche-complementaire-laffichage-environnemental
- **L'ÉCOLABEL EUROPÉEN** : le socle de la marque Maison Verte : www.optigede.ademe.fr/fiche/lecolabel-europeen-le-socle-de-la-marque-maison-verte
- **L'ÉCOLABEL EUROPÉEN** : environnement et compétitivité se conjuguent à Saillat : www.optigede.ademe.fr/fiche/lecolabel-europeen-environnement-et-competitivite-se-conjuguent-saillat

Des synthèses thématiques, dont certaines sont citées dans le texte sont à votre disposition.

[Synthèses thématiques](#)

ADEME.FR

Il comporte une présentation de l'Écolabel européen et fournit aux entreprises et aux particuliers des arguments pour passer à l'action.

www.ademe.fr/expertises/consommer-autrement/passer-a-laction/reconnaitre-produit-plus-respectueux-environnement/dossier/lecolabel-europeen-logos-publics/lecolabel-europeen-ecolabel-connu-reconnu-france

www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/labels-certifications/lecolabel-europeen

librairie.ademe.fr/produire-autrement/1972-evaluation-de-lecolabel-europeen-aupres-d-entreprises-en-france.html#/

SITE AGIR POUR LA TRANSITION

Des articles pour guider les ménages dans la consommation durable et les labels environnementaux recommandés par l'ADEME.

agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/conso/conso-responsable

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr

 @ademe

Les collections de l'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur :

Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert :

Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent :

Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en oeuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir :

Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

L'ÉCOLABEL EUROPÉEN

Depuis 2009, des collectivités soutenues par l'ADEME se sont engagées dans des plans et programmes locaux de prévention des déchets (PPP) puis dans des programmes «Territoire zéro déchet zéro gaspillage» et partagent leurs retours d'expérience au sein du réseau A3P®.

Les animateurs de ces programmes contribuent activement à la rédaction des fiches « action-résultat » consultables sur le site OPTIGEDE® permettant ainsi de capitaliser l'expérience des territoires.

Cette synthèse thématique permet un accès facilité à un panel (non exhaustif) de retours d'expérience en proposant :

- une description des approches mises en place par les collectivités,
- la présentation d'une sélection de fiches «action- résultat» rendant compte de la diversité des actions menées sur les territoires,
- ainsi que des ressources complémentaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez le centre de ressources économie circulaire et déchets (retours d'expérience, outils...)
www.optigede.ademe.fr

Informez-vous sur l'économie circulaire et la prévention des déchets
www.ademe.fr/expertises/dechets
www.ademe.fr/collectivites-secteur-public
<https://bibliothec.ademe.fr/>

Découvrez les aides et soutiens pour la mise en œuvre de la transition écologique
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/>

Rendez-vous sur le site de la campagne nationale de communication : Nos objets ont plein d'avenirs
<https://longuevieauxobjets.gouv.fr/>

